



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 33
2024

Bulletin officiel n° 33 du 5 septembre 2024

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2024/Hebdo33-0>

Sommaire

Organisation générale

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Programme de travail annuel pour l'année scolaire et universitaire 2024-2025

→ [Arrêté du 05-07-2024](#) - NOR : MENI2418934X

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la biologie

→ [Liste JO du 3-8-2024](#) - NOR : CTNR2420950K

Mouvement du personnel

Nomination

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

→ [Arrêté du 23-08-2024](#) - NOR : MENI2422863A

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination au sein de sections du Comité national de la recherche scientifique

→ [Arrêté du 12-08-2024](#) - NOR : ESRR2422471A

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de l'université de Rennes

→ [Avis](#) - NOR : ESRS2414852V

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche Programme de travail annuel pour l'année scolaire et universitaire 2024-2025

NOR : MENI2418934X
→ Arrêté du 5-7-2024
MENJ – MSJOP – MESR – IGÉSR

Texte adressé à la cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IgéSR)

S'ajoutant aux missions en cours, lancées dans le cadre du programme de travail 2023-2024 ou sur saisines récentes, le programme de travail de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour l'année scolaire et universitaire 2024-2025 est délibérément centré sur un nombre limité de missions : évaluations à visée prospective, suivi des réformes en cours, revues permanentes de contrôle.

Le présent programme sera complété tout au long de l'année par des missions sur saisine des cabinets, le cas échéant conjointement avec d'autres inspections générales.

À la suite des travaux relatifs à une mission, dont la période de réalisation est précisée, sont attendues des recommandations opérationnelles en nombre limité ou des scénarios comparés, livrables sous des formats divers et innovants. Le pôle « Données, intelligence artificielle et numérique » nouvellement créé au sein de l'IgéSR permettra de renforcer la dimension quantitative des travaux et de proposer des livrables complémentaires dont la publication pourra être indépendante de celle des rapports proprement dits (infographie, données spécifiques, etc.).

I. Contribuer à la réflexion prospective : bilans, évaluations et projections

L'IgéSR dispose d'une expertise dans les champs de l'éducation, de la jeunesse, du sport, de la vie associative, des bibliothèques, de la recherche, des établissements d'enseignement et de formation, du premier degré à l'enseignement supérieur, qui lui permet de mener des missions thématiques d'évaluation et de conseil, à visée prospective, de nature à nourrir la réflexion, proposer des transformations et éclairer la décision.

Les missions thématiques porteront sur les sujets suivants et seront réalisées selon le calendrier indiqué.

Intitulé de la mission	Période de réalisation de la mission
Le rôle et la place du CAP, entre rôle social et diplôme d'insertion	septembre 2024 – février 2025
Les parcours de lettres, langues et sciences humaines au lycée : quel paysage ? Quels débouchés ? Quels enjeux ?	janvier 2025 – juillet 2025
L'utilisation de l'intelligence artificielle dans les établissements scolaires, sur le plan administratif et pédagogique	septembre 2024 – février 2025
Être secrétaire général d'établissement scolaire aujourd'hui	septembre 2024 – février 2025
La mobilité des enseignants du premier et du second degré	janvier 2025 – juillet 2025
État des lieux et enjeux de l'accueil d'étudiants internationaux en France	janvier 2025 – juillet 2025
Le pilotage de l'offre de formation dans les universités : réalités, outils, perspectives	janvier 2025 – juillet 2025
Les chargés d'enseignement vacataires (CEV) dans les établissements relevant de l'enseignement supérieur	septembre 2024 – février 2025
La fonction de direction dans les bibliothèques départementales	septembre 2024 – février 2025

Intitulé de la mission	Période de réalisation de la mission
Conditions d'exercice du contrôle de l'honorabilité des encadrants de mineurs mobilisés dans le champ du ministère chargé de la jeunesse	septembre 2024 – février 2025
Évaluation de la politique d'insertion par le sport	janvier 2025 – juillet 2025
L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, au plan éducatif ; modalités et conditions de réussite du legs	janvier 2025 – juillet 2025

II. Contribuer à l'amélioration de la qualité du service public : missions d'appui et de suivi des transformations en cours

L'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présente dans les territoires au plus près des acteurs de terrain et en collaboration étroite avec les directions d'administration centrale, contribue à l'amélioration de la qualité du service public par ses missions d'appui, de suivi et d'accompagnement des réformes en cours.

S'agissant de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Igésr poursuivra ses travaux en cours sur les mesures de simplification de l'ESR et l'acte II de l'autonomie des universités. L'Igésr et la DEPP ont été conjointement saisies le 22 mai 2024 pour une mission de suivi de la mise en œuvre des groupes de besoins en français et mathématiques au collège qui sera mise en place dès septembre 2024. De la même manière, la réforme de la voie professionnelle fera l'objet d'une mission de suivi conjointe avec la DEPP.

En complément, l'Igésr diligentera les missions de suivi listées ci-dessous.

Intitulé de la mission	Période de réalisation de la mission
Mise en œuvre du plan maternelle dans les académies	janvier 2025 – juillet 2025
Mise en œuvre du CNR-FIP (mise en œuvre ; évolution des cultures professionnelle et managériale ; articulations avec les compétences des collectivités territoriales ; impacts)	septembre 2024 – février 2025
Mise en œuvre du bureau des entreprises dans les lycées professionnels	septembre 2024 – février 2025
Évolution de la carte des formations professionnelles de niveaux 3 à 5	septembre 2024 – février 2025
Mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants	janvier 2025 – juillet 2025
Mise en œuvre du programme SNU	janvier 2025 – juillet 2025

Dans les départements, la mise en œuvre des politiques publiques concernant le public scolaire, dans les champs de l'éducation, de la jeunesse et du sport est déployée au plus près des acteurs et usagers de l'École, sous la direction des IA-Dasen, dans le cadre de la politique académique. L'Igésr poursuivra en cette année scolaire 2024-2025, sous le pilotage principal du collège d'expertise administrative et éducative, la revue permanente des DSDEN visant à suivre et, au besoin, à accompagner la mise en œuvre locale des politiques d'éducation, de sport et de jeunesse qui relèvent de leur compétence : stratégie départementale au regard du contexte académique voire régional, fonctionnement et organisation des services. Les correspondants territoriaux de l'inspection générale (CTIG) pourront être mobilisés en ce qui concerne les départements relevant de leur territoire de suivi. Les départements suivants bénéficieront ainsi en 2024-2025 de l'apport de l'Igésr : Aisne, Allier, Ardennes, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cher, Corrèze, Finistère, Haute-Garonne, Loire, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Nièvre, Savoie, Seine-et-Marne, Seine-Maritime, Territoire de Belfort, Vienne, Yvelines.

Les CTIG réaliseront, outre leur contribution à la mission d'examen des DSDEN évoquée ci-dessus, des missions régulières de suivi des académies et des régions académiques conduisant à :

- une note de rentrée dressant notamment un état des lieux des moyens humains et budgétaires (allocation et utilisation ; recrutement) ;
- une note de préparation de la rentrée 2025, selon des axes d'analyse qui seront définis en début d'année 2025 ;

— une mission de conseil, le cas échéant, à la demande des recteurs.

Par ailleurs, en complément de l'appui apporté aux directions d'administration centrale, aux services déconcentrés, aux établissements et structures relevant des ministères de tutelle dans le cadre de ses missions permanentes, l'Igésr adressera à la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, diagnostics et recommandations sur les contenus d'enseignement, les approches pédagogiques, les modalités de pilotage et d'organisation des établissements scolaires ou des circonscriptions du premier degré. Ces constats et propositions se nourriront des visites de terrain effectuées par les groupes de travail des différents collèges dans le cadre de leurs missions d'expertise. Ces missions statutaires d'expertise feront l'objet d'un bilan d'activité en fin d'année scolaire.

Enfin, au titre de son expertise à l'international, l'Igésr assure des missions de suivi de l'enseignement français à l'étranger et participe à la campagne d'homologation des établissements français à l'étranger. Elle contribue à porter la stratégie nationale, à accompagner et à évaluer les actions hors frontières dans son champ de compétences. Elle répond aux sollicitations de la Dreic ou des opérateurs du MENJ concernant des missions d'appui ou des demandes de coopération.

III. Veiller à la conformité : revues permanentes de contrôle et contrôles sur saisine

Au titre de l'enseignement scolaire, l'Igésr contribuera au contrôle d'établissements relevant de l'enseignement privé sous contrat à la demande de la direction des affaires financières (MENJ – MESR – MSJOP) ou des recteurs d'académie conformément à l'article R. 442-15 du Code de l'éducation [1].

Au titre de la revue permanente des bibliothèques, en complément des missions des programmes de travail en cours, seront contrôlés de quatre à six établissements et services identifiés par les directions générales concernées du MESR et du ministère de la Culture dans le courant de l'année universitaire 2024-2025.

Au titre de la revue permanente des fédérations sportives, il sera procédé au contrôle de quatre fédérations sportives. Il sera procédé au contrôle du fonctionnement du service national des métiers de l'encadrement, du ski et de l'alpinisme (SNMESA).

Dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, seront effectuées trois missions de contrôle de fédérations ou associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Par ailleurs, l'Igésr participe chaque année aux missions du comité inter-inspections sur l'administration départementale relative à l'examen du fonctionnement des services et missions placés sous l'autorité des préfets de département.

À ces revues et contrôles réguliers s'ajouteront les missions de contrôle sur saisine en cas de dysfonctionnement avéré dans l'un des domaines ministériels couverts par l'Igésr.

Les recteurs, les directeurs d'administration centrale, les préfets ou les responsables des établissements publics nationaux qui souhaitent, au cours de l'année, une intervention spécifique de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, doivent prendre l'attache du cabinet concerné par l'intermédiaire d'un dossier de saisine dont la composition est précisée en annexe de la lettre du ministre du 29 mai 1997, publiée au Bulletin officiel n° 23 du 5 juin 1997. Suivant la même procédure, l'Igésr est susceptible d'intervenir pour d'autres ministres et pour les collectivités territoriales qui le souhaiteraient. L'Igésr assure ses missions selon une organisation, une méthodologie et des échantillons qu'il lui appartient de déterminer et que les notes, rapports et autres livrables explicitent.

Nous avons conscience de l'ampleur et de la diversité des tâches qui vous incombent. Il est important que l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche y voie le signe de la confiance que nous lui portons.

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Nicole Belloubet

La ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques,
Amélie Oudéa-Castéra

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Sylvie Retailleau

[1] Article R. 442-15 : Le contrôle administratif des établissements d'enseignement placés sous le régime du contrat simple ou du contrat d'association incombe à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ainsi qu'au recteur d'académie conformément aux règles applicables dans l'enseignement public. Ce contrôle est exercé dans le secteur sous contrat de l'établissement. Il porte sur l'observation des textes législatifs et réglementaires applicables à l'établissement et sur l'accomplissement des engagements souscrits par celui-ci. Les inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche disposent des pouvoirs d'investigation financière nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la biologie

NOR : CTNR2420950K
→ Liste - JO du 3-8-2024
Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

apolipoprotéine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine plasmique qui, associée à des lipides, constitue une lipoprotéine.

Note : Les apolipoprotéines sont réparties en plusieurs classes selon les lipides avec lesquels elles s'associent ou leurs interactions avec d'autres apolipoprotéines.

Équivalent étranger : apolipoprotein, apolipoprotein.

attribution d'une signature ADN

Abréviation : ASA.

Domaine : Biologie.

Définition : Ajout d'une signature ADN dans le génome d'un individu.

Note : L'attribution d'une signature ADN permet de suivre la lignée ou les descendants d'un individu.

Voir aussi : détermination d'une signature ADN, identification par signature ADN, signature ADN.

Équivalent étranger : barcoding, DNA barcoding.

blocage de l'expression d'un gène

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Ensemble de mécanismes épigénétiques qui aboutissent à l'absence d'expression d'un gène, indépendamment de sa propre régulation.

Voir aussi : complexe de blocage de l'expression génique par des ARN, complexe de blocage transcriptionnel par des ARN, épigénétique, inactivation génique par virus, interférence par ARN, marque épigénétique.

Équivalent étranger : gene silencing.

boîte de branchement d'un intron

Forme abrégée : boîte de branchement.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Courte séquence de nucléotides qui est reconnaissable par l'épissosome autour du point de branchement d'un intron.

Note : L'épissosome tolère des variations de séquence de la boîte de branchement d'un intron.

Voir aussi : épissosome, intron, point de branchement d'un intron, signal d'épissage.

Équivalent étranger : branching box.

détermination d'une signature ADN

Abréviation : DSA.

Domaine : Biologie.

Définition : Choix d'une signature ADN dans le génome d'un individu ou d'un taxon.

Note : La détermination d'une signature ADN permet d'identifier un taxon et de suivre sa présence au sein de populations.

Voir aussi : attribution d'une signature ADN, identification par signature ADN, signature ADN, taxon.

Équivalent étranger : barcoding, DNA barcoding.

épissosome, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : particule d'épissage.

Définition : Complexe nucléaire formé de particules ribonucléoprotéiques qui s'assemblent sur le transcrite primaire et permettent son épissage.

Note : L'épissosome n'intervient que dans un mécanisme particulier d'épissage.

Voir aussi : épissage, signal d'épissage, transcrite primaire.

Équivalent étranger : spliceosome, splicing particle.

identification par signature ADN

Abréviation : ISA.

Domaine : Biologie.

Définition : Méthode qui consiste à chercher, dans un échantillon prélevé dans un milieu donné, des signatures ADN afin d'identifier un individu ou un taxon, voire l'ensemble des individus ou des taxons présents dans ce milieu.

Note : Dans l'identification par signature ADN, les séquences d'ADN de l'échantillon peuvent être soit identiques, soit similaires aux signatures ADN auxquelles elles sont comparées.

Voir aussi : détermination d'une signature ADN, signature ADN.

Équivalent étranger : metabarcoding.

point de branchement d'un intron

Forme abrégée : point de branchement.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : site de branchement d'un intron, site de branchement.

Définition : Adénosine située à l'intérieur d'un intron sur laquelle se fait la jonction covalente avec le premier nucléotide de ce même intron au cours de la première étape de l'épissage.

Note : La jonction covalente entre le premier nucléotide de l'intron et le point de branchement de cet intron aboutit à la formation d'un lasso.

Voir aussi : boîte de branchement d'un intron, épissage, intron, lasso.

Équivalent étranger : branch point, branch site.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « site de branchement » au Journal officiel du 6 juillet 2008.

signal d'épissage

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Courte séquence de nucléotides spécifique présente sur le transcrit primaire, qui permet l'épissage.

Note :

1. Il existe deux principaux signaux d'épissage pour chaque intron, correspondant respectivement aux jonctions amont et aval. De plus, pour les introns épissés par l'épissosome, la boîte de branchement constitue un troisième signal d'épissage.
2. Il existe souvent plusieurs signaux d'épissage sur un même transcrit primaire.

Voir aussi : ARN pré-messager, boîte de branchement d'un intron, épissage, épissosome, exon, intron, transcrit primaire.

Équivalent étranger : splicing signal.

signature ADN

Domaine : Biologie.

Définition : Segment d'ADN suffisamment distinctif pour être spécifique d'un individu ou d'un taxon.

Note :

1. Une signature ADN peut soit être choisie dans le génome d'un individu ou d'un taxon, soit être artificiellement ajoutée au génome d'un individu.
2. Les signatures ADN sont répertoriées dans des bases de données.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « code-barres ADN ».

Voir aussi : attribution d'une signature ADN, détermination d'une signature ADN, identification par signature ADN, taxon.

Équivalent étranger : barcode, DNA barcode.

télomérisation post-cassure chromosomique

Abréviation : TPCC.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Synthèse d'ADN répétitif qui se produit à l'extrémité d'une molécule d'ADN chromosomique après cassure de ses deux brins et qui permet de reconstituer un fragment de chromosome jouant le rôle de télomère.

Voir aussi : ADN répétitif.

Équivalent étranger : break-induced telomere synthesis (BITS).

transcrit primaire

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Molécule d'ARN qui est intégralement transcrite à partir d'un segment d'ADN par l'ARN polymérase et qui n'a pas encore subi d'étapes de maturation altérant sa séquence.

Note : Les ARN pré-messagers sont les transcrits primaires des ARN messagers.

Voir aussi : ARN messenger, ARN polymérase, ARN pré-messager, épissage, maturation moléculaire.

Équivalent étranger : primary transcript.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent français (2)
apolipoprotein, apoliprotein.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	apolipoprotéine , n.f.
barcode, DNA barcode.	Biologie.	signature ADN .
barcoding, DNA barcoding.	Biologie.	attribution d'une signature ADN (ASA) .
barcoding, DNA barcoding.	Biologie.	détermination d'une signature ADN (DSA) .

Terme étranger (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent français (2)
branching box.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	boîte de branchement d'un intron, boîte de branchement.
branch point, branch site.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	point de branchement d'un intron, point de branchement, site de branchement d'un intron, site de branchement.
break-induced telomere synthesis (BITS).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	télomérisation post-cassure chromosomique (TPCC).
DNA barcode, barcode.	Biologie.	signature ADN.
DNA barcoding, barcoding.	Biologie.	attribution d'une signature ADN (ASA).
DNA barcoding, barcoding.	Biologie.	détermination d'une signature ADN (DSA).
gene silencing.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	blocage de l'expression d'un gène.
metabarcoding.	Biologie.	identification par signature ADN (ISA).
primary transcript.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	transcrit primaire.
spliceosome, splicing particle.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	épissosome, n.m., particule d'épissage.
splicing signal.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	signal d'épissage.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
apolipoprotéine, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	apolipoprotein, apolipoprotein.
attribution d'une signature ADN (ASA).	Biologie.	barcoding, DNA barcoding.
blocage de l'expression d'un gène.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	gene silencing.
boîte de branchement d'un intron, boîte de branchement.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	branching box.
détermination d'une signature ADN (DSA).	Biologie.	barcoding, DNA barcoding.
épissosome, n.m., particule d'épissage.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	spliceosome, splicing particle.

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
identification par signature ADN (ISA).	Biologie.	metabarcoding.
particule d'épissage, épissosome, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	spliceosome, splicing particle.
point de branchement d'un intron, point de branchement, site de branchement d'un intron, site de branchement.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	branch point, branch site.
signal d'épissage.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	splicing signal.
signature ADN.	Biologie.	barcode, DNA barcode.
site de branchement d'un intron, point de branchement d'un intron, point de branchement, site de branchement.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	branch point, branch site.
télomérisation post-cassure chromosomique (TPCC).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	break-induced telomere synthesis (BITS).
transcrit primaire.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	primary transcript.
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Nomination

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

NOR : MENI2422863A

→ Arrêté du 23-8-2024

MENJ – MSJOP – MESR – IGESR

Par arrêté de la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 23 août 2024 :

À compter du 1er septembre 2024, sont désignés en qualité de responsables de collèges et, à ce titre, membres du comité de direction :

- Catherine Mottet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (collège mission enseignement scolaire) ;
- Marc Foucault, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (collège enseignement supérieur, recherche et innovation) ;
- Patrick Lavaure, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (collège jeunesse, sports et vie associative) ;
- Philippe Marcerou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (collège bibliothèques, documentation, livre et lecture publique) ;
- Erick Roser, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (collège expertise administrative et éducative) ;
- Olivier Sidokpohou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (collège expertise disciplinaire et pédagogique).

À compter du 1er septembre 2024, sont désignés en qualité de responsables de pôles transversaux, et à ce titre, membres du comité de direction :

- Miriam Bénac, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (communication interne et externe, pilotage des groupes d'échange et d'information) ;
- Cristelle Gillard, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (affaires juridiques et contrôle) ;
- David Hélard, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (voie professionnelle et apprentissage) ;
- Olivier Sidokpohou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (données, intelligence artificielle et numérique) ;
- Sophie Tardy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (affaires internationales) ;
- Catherine Vieillard, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (ressources humaines et mobilités).

À compter du 1er septembre 2024, sont désignés par délégation du chef de l'inspection pour assurer le suivi :

- des territoires et des correspondants territoriaux : Patrick Lavaure, Erick Roser et Guy Waïss ;
- de la mission ministérielle « audit interne du ministère chargé de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche » : Magali Clareton.

L'arrêté du 20 septembre 2022 portant nomination à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche est abrogé.

Conseils, comités, commissions

Nomination au sein de sections du Comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2422471A

→ Arrêté du 12-8-2024

MESR – DGRI SPFCO B2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 12 août 2024, sont nommés membres du Comité national de la recherche scientifique :

- au sein de la section 6 – sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations :

Loïc Paulevé, en remplacement de Jérémie Bourdon ;

- au sein de la section 31 – Hommes et milieux : évolution, interactions :

Sylvain Ducasse, en remplacement de Laurent Klaric ;

- au sein de la section 41 – mathématiques et interactions des mathématiques :

Anaïs Crestetto, en remplacement de Katrin Krell.

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de l'université de Rennes

NOR : ESRS2414852V

→ Avis

MESR – Dgesip A1-5

Les fonctions de directeur ou directrice de l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de l'université de Rennes sont déclarées vacantes au 1er janvier 2025.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil de l'école, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae et une déclaration d'intention, devront parvenir dans un délai de trois semaines (date de la poste faisant foi), à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche à M. le président du conseil de l'Enssat – 6 rue de Kerampont – CS 80518 – 22300 Lannion Cedex, ainsi que par courrier électronique à l'adresse suivante : corinne.verhulst@univ-rennes.fr.

Les candidates et candidats devront adresser également une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante – Sous-direction stratégie et qualité des formations – Département qualité et reconnaissances des diplômes (Dgesip A1-5) par courrier électronique à : dgesipa1-5-nomination@enseignementsup.gouv.fr.